



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

mer et littoral

Question écrite n° 117600

Texte de la question

M. Christian Ménard attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, chargé des collectivités territoriales, sur le développement des algues vertes sur le littoral. Pour lutter contre ces véritables marées vertes, les crédits du ministère de l'agriculture sont d'ores et déjà mobilisés, abondés par des crédits européens de la politique agricole commune. Ne serait-il pas possible que le ministère de l'intérieur, de l'Outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration soit, lui aussi, mis à contribution pour aider les collectivités territoriales touchées sur le littoral, au nom de la solidarité nationale ? En effet, il s'agit, pour beaucoup, de communes de taille modeste dont les plages peuvent s'étendre sur des kilomètres. Le ramassage des algues vertes déposées par la marée peut, au vu de son importance, devenir un poste de dépenses menaçant réellement l'équilibre financier de ces collectivités. Il lui demande de bien vouloir préciser quelles dispositions il entend prendre en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Christian Ménard](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117600

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Collectivités territoriales

Ministère attributaire : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 2011, page 9680

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)